Image not found or type unknown

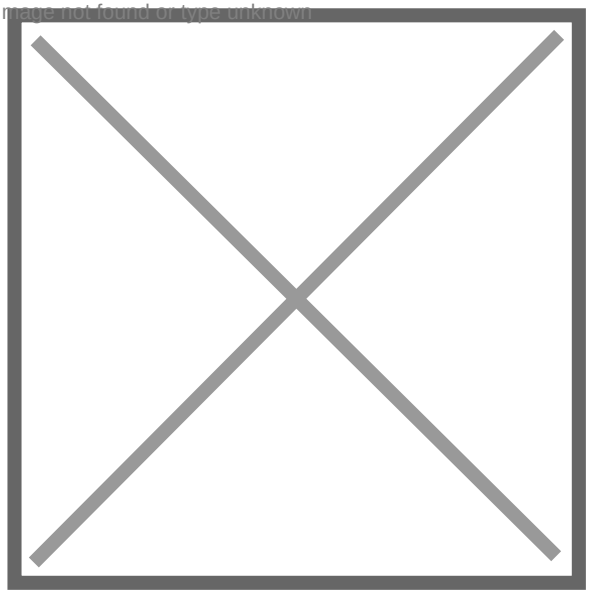

Le travail de nuit selon la loi

Par **jodring**, le **05/01/2010** à **20:31**

Bonjour,

Je suis un simple employé dans une piscine privé (agent entretien) j'aurai aimé savoir si le travail de nuit est obligatoirement payé plus cher ou bien il y a t'il des exceptions ou cela dépend des conventions ?

Je suis rémunéré à la base que la loi ordonne mais je ne sais pas si mon employeur est dans l'obligation de me payer plus cher sachant que je commence à 5H du matin.

Merci de votre réponse, cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés